



**Message de Madame George PAU-LANGEVIN,  
Ministre des outre-mer,  
A l'intention du Congrès de l'ACCDOM  
17 novembre 2014**

Bonjour à tous,

Comme vous le savez, j'accompagne le Président de la République à Nouméa, mais je tenais, malgré mon absence, à adresser quelques mots de remerciements à Sylviane TEROOTEA, ainsi qu'à tous les membres de l'ACCDOM pour votre invitation et pour votre amitié. Je regrette de ne pas pouvoir être parmi vous aujourd'hui, comme j'avais pu l'être lors de votre Congrès l'année passée, en tant que Ministre déléguée à la Réussite éducative.

J'ai été très heureuse, en juin dernier, à Paris, d'échanger avec les membres de votre conseil d'administration. Je salue également l'ensemble des participants que j'ai eu, pour la plupart, l'occasion de croiser lors de mes déplacements dans vos territoires.

L'ACCDOM est devenu, au fil des ans, une association majeure pour les Outre-mer. Les communes adhérentes représentent aujourd'hui plus d'un million et demi de nos concitoyens. L'ACCDOM est un cadre important de concertation, d'action et de proposition. Les motions arrêtées au cours de vos congrès sont prises en compte avec une grande attention par les pouvoirs publics et participent du développement, du dynamisme et de la mise en valeur des richesses de nos Outre-mer.

Cette année encore, les sujets que vous aborderez en matière de politique énergétique, d'assainissement ou de développement durable constituent des défis d'envergure pour nos territoires. La question de l'accès à l'énergie dans un environnement insulaire me renvoie par exemple à la contribution du service public de l'électricité (CSPE) de Wallis et Futuna pour laquelle nous avons pu réaliser des avancées importantes dans le cadre de la loi sur la transition énergétique.

Il est important que nous poursuivions nos efforts pour faire des atouts exceptionnels dont disposent les géographies ultramarines des moteurs de la croissance mondiale de demain.

C'est d'ailleurs le sens de l'effort important que consentira l'Etat au titre de la prochaine génération de contrats de développement et de projet avec les Régions et collectivités des outre-mer et dont les communes bénéficieront des effets structurants.

Concernant l'évolution des dotations de l'Etat, j'ai été sensible aux préoccupations que m'ont exprimées nombre d'élus municipaux. Nous avons obtenu que les termes de cette contribution soient proportionnés à la réalité de la situation financière des collectivités concernées et que l'effort de péréquation soit consolidé en faveur des communes des outre-mer. Le rapport PATIENT qui vous sera présenté trace, par ailleurs, un certain nombre de pistes que j'entends examiner avec une grande attention.

Je me réjouis d'avoir l'occasion, la semaine prochaine, d'accueillir et d'échanger avec ceux d'entre vous qui seront présents lors du Congrès des Maires.

Enfin, je profite du choix fait par l'ACCDOM de tenir son congrès en Polynésie française pour adresser à l'ensemble de nos concitoyens polynésiens mon salut amical. Lorsque j'ai rencontré leurs représentants à Paris, je leur ai dit que le Gouvernement se tenait aux côtés de la Polynésie dans ses efforts de redressement financier. Je profite de cette occasion pour vous redire que je serai attentive à ce que ce soutien ne vous fasse jamais défaut.

Nous savons tous la fragilité des structures communales en Polynésie française, du fait de leur dispersion, de leur éloignement, de leur taille souvent réduite et le besoin d'accompagnement qui est le leur.

Vous le savez, l'aide que l'Etat s'est engagé à poursuivre et à intensifier pour aider le Pays dans ses efforts de redressement financier doit aussi avoir pour but de sécuriser les ressources des communes et c'est ce à quoi nous sommes jusqu'à présent parvenus. Je m'en félicite.

Merci à tous, bons travaux et à bientôt.

## **INTERVENTION DU HAUT COMMISSAIRE DE LA REPUBLIQUE**

Tel est le message qu'a souhaité vous délivrer Madame Georges PAU-LANGEVIN, ministre des outre-mer. Pour ma part, en tant que représentant de l'Etat en Polynésie française, je me réjouis de pouvoir participer à l'inauguration de ce congrès qui se déroule, pour la seconde fois depuis plus de dix ans, en Polynésie française.

Il y aurait bien des éléments de réponse à apporter à Frédéric TERIITETOOFA, car les dossiers qu'il a évoqués évoluent depuis plusieurs mois. Ainsi, par exemple, il y a une vraie question sur les communes associées.

Mais y a-t-il un vrai consensus local pour une solution aujourd'hui ? S'il existe, ce consensus ne nous a pas été présenté.

Nous n'allons pas avoir devant vous un débat concernant uniquement la Polynésie française car vos problèmes, à vous tous, ne sont pas de même nature.

En revanche, il ne sera pas inutile de nous inspirer, ici, des solutions qui ont pu être trouvées ailleurs

Le programme dense qui vous attend vous conduira de Pirae à Papeete, en passant par Tairapu est et Moorea. Et, cette année encore, son contenu est particulièrement riche !

Ce matin, il sera question d'intercommunalité, cet après-midi de finances, et le reste de la semaine de développement durable, d'énergies, d'assainissement et d'eau potable.

Tous ces sujets préoccupent l'ensemble des élus locaux de métropole et d'outre-mer. Ici, en Polynésie française, ces thèmes sont au cœur de l'action de proximité des communes, du Pays et également de l'Etat. D'ailleurs, mes collaborateurs assisteront à la plupart des séquences proposées tout au long de cette semaine, afin de pouvoir mieux comprendre encore vos préoccupations et participer aux échanges que vous engagerez.

Il ne me reste donc plus qu'à vous souhaiter, à tous, de fructueuses discussions et à vous assurer de l'appui de l'Etat dans le service rendu à nos concitoyens.

Je vous remercie de votre attention.